

Nom d'Entreprise/Structure:

COTISATIONS IMAGES ET RESEAUX

Collège 1	Effectif total de la société ou du groupe	Montant cotisation HT*	Montant Cotisation TTC	Effectif total de l'entreprise
Industriel/Grands groupes	ETI <500	2 500€	2990,00	
	ETI <5000	6 500€	7774,00	
	GG >5000	13 000€	15548,00	

Collège 3	Effectif total de la société ou du groupe	Montant cotisation HT*	Montant Cotisation TTC	Effectif total de l'entreprise
Industriel/PME	Micro <10	200€	239,20	
	Petite <50	400€	478,40	
	Moyenne <250	600€	717,60	

Collège 2	Etablissement	Montant cotisation HT*	Montant Cotisation TTC	Effectif total de l'entreprise
Académique	Université et établissement à personne morale	2 700€	3229,20	
	Autre établissement	1 500€	1794,00	

Collège 4	Budget de fonctionnement	Montant cotisation HT*	Montant Cotisation TTC	Effectif total de l'entreprise
Associations, structures indépendants, festivals, régies municipales	<10K	200€	239,20	
	<500K	400€	478,40	
	>500K	600€	717,60	

Collège 5	Organisme	Montant cotisation HT*	Montant Cotisation TTC	Effectif total de l'entreprise
Organismes de développement économique	Régional	600€	717,60	
	Local	600€	717,60	
	CCI	1 100€	1315,60	
	Autres	1 100€	1315,60	

*TVA 19,6%

- L'adhésion est gratuite pour les PME de moins d'un an, pour la première année civile complète.
- Les PME qui passeront dans le collège 1 se verront proposées une adhésion à mi-tarif dans ce collège.
- Pour tout collège et pour toute nouvelle demande d'adhésion, une filiale ou une composante d'un adhérent du pôle peut adhérer avec l'accord de sa maison mère. Dans ce cas, le nouvel adhérent paie une cotisation en fonction de son statut. Cependant, il appartient au collège de sa maison mère et n'a pas de droit de vote.